

PLAN DE LA « NOUVELLE FRANCE INDUSTRIELLE »

IMMEUBLES A VIVRE BOIS

UN PROJET EN MOUVEMENT

Madame, Monsieur,

Les immeubles à vivre bois arrivent en France

Le plan « Industries du bois » de la Nouvelle France Industrielle a été validé le 18 juin 2014 par le Comité de pilotage interministériel, en présence d'Arnaud Montebourg, ministre de l'Economie, du Redressement Productif et du Numérique, et de Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

C'est à la fois une reconnaissance pour les industries de la filière bois et un enjeu majeur à relever.

Ce plan qui figure parmi les 34 plans de la Nouvelle France Industrielle, lancés par le président de la République à l'automne 2013, a pour objectif de relancer la filière bois française.

Le montant du projet s'élève à 10 millions d'euros, dont plus de 7 millions sont apportés par l'Etat. Cet engagement financier témoigne de la volonté du Gouvernement de soutenir ce projet innovant.

Ce plan est un formidable levier pour développer de nouveaux marchés, en France et à l'international. Il va créer une dynamique et inciter les maîtres d'ouvrages publics et privés à construire des immeubles avec des bois français résineux et feuillus, en intégrant en amont du projet, l'aménagement intérieur et l'agencement.

Le marché de la construction de demain se développera principalement dans nos villes, c'est pourquoi le plan a ciblé la construction d'immeubles de grande hauteur pour accueillir du logement, des bureaux, des hôtels, des résidences étudiantes ...

Cette ville de demain appelle de ses vœux des chantiers plus rapides, des ouvrages plus qualitatifs et des projets plus respectueux des ressources naturelles. Une demande où le bois trouve sa place, qui plus est avec les « immeubles à vivre bois ».

Pour parvenir à cet objectif, le « Plan Industries du Bois » se fonde sur un important travail préliminaire mêlant études techniques (sécurité feu, confort acoustique, résistance mécanique...), études sociologiques et benchmark. A ce travail de fond va s'ajouter, dès 2015, un concours national Promotion-Conception-Construction, lançant la réalisation d'une dizaine de grands immeubles en bois. Au terme du projet, dans 3 ans, une cinquantaine d'immeubles seront labellisés chaque année.

Participez au projet !

Pour porter ce plan de reconquête industrielle, l'association pour le Développement des Immeubles à Vivre en bois (ADIVbois) souhaite regrouper les forces vives de la construction et de la filière bois, y compris l'ameublement et l'agencement. Son rôle : transformer les idées innovantes en nouveaux marchés porteurs.

L'implication de l'ensemble des acteurs est donc essentielle. Maîtres d'ouvrage, promoteurs, constructeurs, architectes, maîtres d'œuvre, industriels, agenceurs, pôles de compétitivité, fédérations professionnelles, fondations, organismes techniques, sont invités à rejoindre ADIVbois, le partenaire financier privé du plan et le lieu de rencontre privilégié des professionnels qui s'engageront dans ce projet d'envergure.

Tous ensemble, acteurs privés, acteurs publics, nous ne pourrions que réussir !

Soyez précurseur, soyez acteur, rejoignez le mouvement !

Nous vous remercions de nous retourner la lettre d'intention ci-jointe, et sommes à votre disposition pour vous apporter toutes les informations complémentaires que vous souhaiteriez en vue de votre adhésion à ADIVbois.

Dans l'attente du plaisir de vous accueillir lors d'une réunion d'information qui se tiendra le 16 septembre, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de notre considération distinguée.

Frank MATHIS
Pilote du Plan Industries du Bois

Dominique WEBER
Pilote du Plan Industries du Bois

Contact : 01 43 45 53 43 - info@adivbois.org



ADIVbois
Association pour le Développement
des Immeubles à Vivre en bois
info@adivbois.org
Tél. : 01 43 45 53 43

CODIFAB
comité professionnel de développement
des industries françaises de l'ameublement et du bois

PLAN DE LA « NOUVELLE FRANCE INDUSTRIELLE »

IMMEUBLES A VIVRE BOIS

UN PROJET EN MOUVEMENT

10 RAISONS D'ADHERER A ADIVBOIS

- 1** Alors que plus de 50% de la population mondiale vit dans les villes, **les immeubles « tout bois »**, véritables puits de carbone, peu consommateurs d'énergie et répondant aux attentes des occupants en termes de qualité de confort d'aménagement et d'équipement, **représentent un marché nouveau et un levier de développement économique pour les professionnels.**
- 2** Des concepts de construction et d'aménagement intérieur innovants reproductibles et exportables pour des marchés à l'international à fort potentiel.
- 3** Un plan qui met l'accent sur l'innovation technique et la R&D, offrant aux membres la possibilité **d'expérimenter et de tester de nouvelles solutions et produits**, dans un esprit de travail collaboratif s'appuyant notamment sur des plateformes numériques.
- 4** Un projet d'innovation auquel sont associés **les meilleurs experts français**, dans une logique de partage et de transfert de compétences.
- 5** Un projet qui privilégie **l'utilisation des matériaux renouvelables et le recours aux ressources françaises**, notamment des bois feuillus.
- 6** Une implication des acteurs publics et privés, **favorisant la mise en réseau, les partenariats, l'effet cluster et les alliances, et facilitant l'accès à des projets d'investissement.**
- 7** Un Plan qui s'appuie sur une véritable dynamique de **reconquête industrielle en France soutenue par l'Etat**, avec l'objectif de réimplanter sur le territoire national les activités de transformation du bois, et de lever les freins réglementaires qui entravaient jusqu'à ce plan, le développement de la construction en bois.
- 8** Une participation à la **gouvernance du projet** à travers le comité d'orientation stratégique et les commissions.
- 9** Un **accès à la formation**, via les colloques, séminaires et commissions, ainsi qu'**aux études marketing de grande ampleur**, qui accroîtront leur connaissance des usagers et des consommateurs : état de l'art des marchés-cibles France et étranger, état de l'art technique et réglementaire en matière d'IGH, études de perception des usagers...
- 10** Enfin, construire et aménager des immeubles en bois, c'est **s'inscrire dans le mouvement actuel favorable au bois**, reconnu par nos concitoyens comme un matériau performant, chaleureux et moderne.

